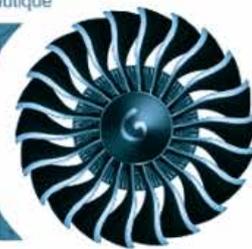




Comité Social et Economique ELECTIONS PROFESSIONNELLES

les 23,24 et 25 janvier 2023



05 Janvier 2023



Vous serez sollicités pour voter aux élections professionnelles du CSE en janvier 2023.

Concrètement, pour quoi et pour qui vote-t'on ?

→ Qu'est-ce que le CSE ?

Le **Comité Social Economique (CSE)** est l'instance qui regroupe l'employeur et une délégation du personnel élue et désignée au sein d'une entreprise.

Pour Safran Aircraft Engines, l'organisation est la suivante:

- 1 CSE par établissement, composé des membres élus au sein de ces sites,
- 1 CSE Central (CSEC), composé de membres désignés dans les CSE des établissements, parmi les élus des différents sites SAE.

La répartition des sujets entre CSE et CSEC se fait en fonction de leur portée.

CSE ou CSEC, l'audience est tri-partite:

« La voix des syndicats »
1 représentant désigné par chaque organisation syndicale (OS) représentative.

Ils ne votent pas et sont là pour véhiculer la voix de leur OS via des déclarations et motions.

« La voix des salariés »
Représentants élus lors des élections professionnelles*.

*C'est à eux que revient le rôle de voter les délibérations et décisions du CSE.
15 titulaires sur SQY+ 15 suppléants

« La voix de la Direction »
Le/la président/e du CSE est le chef d'établissement.

Il est accompagné du responsable des relations sociales, il peut également se faire assister d'intervenants extérieurs au CSE pour présenter les sujets à l'ordre du jour.

C'est pour eux que vous allez voter! Ce vote permet aussi d'établir la représentativité de l'OS présentant les candidats

Dans la mandature 2019-2023, près de 15% des voix du 2^{ème} collège et plus de 80% de celles au 3^{ème} collège se sont portées pour des candidats la CFE-CGC.

Renouvelez-nous votre confiance, les élus CFE-CGC sont impliqués dans le CSE et auprès de vous pour porter votre voix sur la marche de l'entreprise.



S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS

→ Le CSE, une instance qui participe à la vie de l'entreprise.

Les missions principales du CSE sont :

- Assurer l'expression collective des salariés permettant la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.
- Participer à l'amélioration des conditions de travail et à la protection de la santé et de la sécurité des salariés, au travers de la CSSCT
- Exercer le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, en cas de danger grave et imminent.
- Assurer et contrôler la gestion des activités sociales et culturelles subventionnées par l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés et de leurs familles.

→ Ces élections servent aussi à mesurer l'audience du syndicat.

Pour être représentative et donc habilitée à négocier tous les accords Safran AE, votre section syndicale devra donc obtenir 10 % au 1er tour de l'élection CSE, Titulaires,

Un accord d'entreprise pour être applicable devra être signé par une ou plusieurs Organisations Syndicales ayant recueilli au moins 50% des voix.

→ Organisation du vote.

C'est l'effectif global de Saint-Quentin (831 équivalents temps plein) répartis entre les collèges qui détermine le nombre d'élus titulaires et suppléants à élire:

- ✓ 1er collège (Employés/Ouvriers) : 4 titulaires 4 suppléants
- ✓ 2e collège (Techniciens/Agents de maîtrise) : 7 titulaires 7 suppléants
- ✓ 3e collège (Ingénieurs/Cadres) : 4 titulaires 4 suppléants

L'équipe CFE-CGC de Saint-Quentin construit actuellement son programme et ses listes de candidatures.

- **Vous souhaitez vous investir autrement dans l'entreprise,**
- **Vous souhaitez être acteur des évolutions de l'entreprise,**
- **Vous souhaitez participer aux décisions et organisations des activités du CSE (subventions, événements, activités, culturelles et sportives).**

Alors rejoignez-nous pour bâtir ensemble, le futur CSE Safran AE de Saint-Quentin!

Vos élus actuels sont à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger !



Ne pas voter nuit à vos salaires, à vos conditions de travail et à votre avenir !

Vos contacts :

Christèle Debarenne: 06 45 58 79 49

Patrick Potacsek: 06 08 23 18 82

Mohamed Tahhar: 06 03 39 66 08



www.cfecgc-safran-ae.fr